



Recherche son-sa Réfèrent-e de parcours – médiation ATP

Cat. A / B : Cadre des animateurs, des rédacteurs territoriaux des assistants socio-éducatifs et des attachés territoriaux

SERVICE : PROJET DE REUSSITE EDUCATIVE

Le PRE de Gennevilliers est un outil systémique, complémentaire du droit commun et mobilisant les enfants, leurs familles et les professionnels. Les sur des parcours individualisés, des actions individuelles ou collectives et un travail en réseau.

ICI, NOUS AVONS L'AUDACE DE REUSSIR ENSEMBLE

La Ville de Gennevilliers, commune de 50 000 habitant-es, porte l'ambition d'inventer un nouvel art de vivre populaire pour et avec les habitant-es. Transition écologique, éducation, émancipation, solidarité nous animent. Premier port fluvial de France et forte de ses 41 000 emplois, la ville de Gennevilliers est parmi les plus dynamiques des Hauts-de-Seine. Facilement accessible en transport en commun (Métro, RER, tramway), à 10 minutes de Paris.

ICI, L'HUMAIN EST AU CŒUR DE L'ACTION PUBLIQUE

C'est en conjuguant le talent de 2 000 femmes et hommes que nous déployons un service public de qualité. La Ville de Gennevilliers est déterminée à développer les meilleurs services et infrastructures pour sa population comme les meilleures conditions de leur exercice pour les agent-es qui les font vivre au quotidien.

UN CADRE DE TRAVAIL ATTRACTIF

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + CIA + 13ème mois. 38h00 / semaine, 25 congés annuels, 18 RTT. Possibilité télétravail. Restauration collective, participation financière mutuelle et prévoyance. Comité des œuvres sociales, chèques vacances. Postes ouverts aux personnes en situation de handicap.

VOTRE CONTRIBUTION AU SEIN DE NOTRE COLLECTIVITE

Sous l'autorité du Responsable de service PRE, et en lien avec les coordinateurs de la réussite éducative, le « réfèrent de parcours – médiation ATP » assure l'accompagnement des familles et le lien avec les professionnels dans le cadre de parcours. Par ailleurs, il intervient dans le cadre du dispositif ATP (Accompagnement au travail personnel) pour assurer des missions de médiation auprès des enfants, de leurs familles et des partenaires concernant la scolarité et tout particulièrement le travail scolaire des élèves. A ce titre il assure les missions suivantes :

Concernant les parcours

- Accueillir les familles pour une première évaluation
- Identifier le réseau des acteurs autour de l'enfant
- Elaborer et assurer le suivi du projet partagé d'accompagnement
- Organiser si nécessaire la médiation entre les familles et les institutions
- Participer aux instances de concertation
- Participer de l'évaluation du parcours

Concernant la médiation ATP

- Promouvoir l'ATP auprès des collégiens et de leurs familles
- Veiller à la bonne compréhension et acceptation par les familles des décisions d'orientation prises lors des comités de suivi
- Faire le lien avec les trois structures et maintenir à jour le listing des élèves inscrits à l'ATP
- Repérer et accompagner dans le cadre d'un parcours individualisé les collégiens qui présentent des signes de fragilité

NOUS SOMMES FAITS POUR COLLABORER

Conditions de recrutement : Avoir plus de 26 ans – résider en quartier prioritaire – être sans emploi ou bénéficier d'un contrat aidé. Vous disposez de connaissances du milieu social urbain, des problématiques et diversités des structures familiales issues d'autres cultures. Vous connaissez les acteurs intervenant dans le domaine de la santé, du champ social et de l'éducation. Sens de l'écoute et de la médiation. Vous aimez travailler le travail partenarial et en équipe. Ce poste est fait pour vous !

Vous vous reconnaissez dans ce poste, la Ville attend votre candidature (CV et lettre de motivation) :

Indiquer impérativement la référence de l'annonce

REFPAR/DS/2024



Monsieur le Maire | Service DCRH
177 av. Gabriel-Péri 92230 Gennevilliers



recrutement_secteur_b@ville-gennevilliers.fr